

COURRIER DU MÉDECIN VAUDOIS

*Quel avenir pour
la Faculté de médecine
de Lausanne (suite)?*

Editorial

Quel avenir pour la Faculté de médecine de Lausanne (suite)?

Les représentants de la Faculté se sont exprimés et nous connaissons les grandes lignes directrices de l'enseignement, avec la création notamment d'une nouvelle faculté unique de biologie et médecine.

Soit. Mais que pense le politique? Nous lui posons d'emblée la question fondamentale. Sera-t-il d'accord de financer encore et toujours une Faculté qui, pour remplir pleinement son rôle, coûtera de plus en plus cher? Il suffit, pour illustrer le propos, de rapporter le nombre croissant de professeurs ordinaires ou associés, de spécialités, de sous-spécialités voire de sous-sous-spécialités... Une arborescence inévitable puisqu'elle est le reflet obligé de la complexité de la médecine en constante évolution.

Autre question. La Faculté, avec son hôpital universitaire, dispose-t-elle d'une «masse critique» suffisante de patients pour un enseignement et une recherche clinique de haut niveau?

Les finances cantonales sont ce qu'elles sont. Vaud et Genève, tous deux concernés par de lancinants problèmes budgétaires, ne vont-ils pas réfléchir à des solutions telles que synergie, restructuration, répartition des tâches, voire fusion?

Nous savons que le gouvernement vaudois va se pencher de manière très approfondie sur les mesures qu'il entend prendre au sujet de son Université et de sa Faculté de médecine en particulier. En attendant sa détermination, nous lirons avec beaucoup d'intérêt l'opinion exprimée par un député du Grand Conseil vaudois, l'ancien président du Parti socialiste lausannois et le doyen de la Faculté.

Dr Jean-Pierre Randin

Sommaire

1

Editorial

3

Dossier

La Faculté de médecine de Lausanne

Lausanne, quelle Faculté de médecine pour demain?

Pour un débat démocratique au sujet de l'avenir de la Faculté de médecine

La Faculté de médecine: un esprit dynamique pour le canton de Vaud

8

Actualité

Clause du besoin dans le canton de Vaud

Clause du besoin, opposition résolue de la SVM

10

Info

11

Chez les délégués

15

Calendrier médical vaudois

Prochaines parutions



N° 4/2003
4 juillet 2003
(délai rédactionnel:
23 mai 2003)

N° 5/2003
22 août 2003
(délai rédactionnel:
11 juillet 2003)

Dossier

La Faculté de médecine de Lausanne

La Faculté de médecine de Lausanne s'ouvre aux sciences fondamentales et renforce sa collaboration avec les Hospices/CHUV.

Pour quelque 7 millions d'habitants, la Suisse compte actuellement cinq facultés de médecine, à Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich. Chacune d'entre elles collabore – plus ou moins étroitement et selon des modèles organisationnels assez variables – avec un hôpital universitaire, dont les infrastructures et surtout les patients lui sont indispensables pour assumer ses missions d'enseignement et de recherche. Cette densité d'institutions hospitalo-universitaires peut sembler élevée à l'échelon d'un pays mais n'a rien d'exceptionnel comparée à celle que l'on trouve dans les zones urbanisées d'Europe ou des Etats-Unis (pensons à la Nouvelle-Angleterre par exemple, ou à la baie de San Francisco). Cette densité témoigne surtout du standard de qualité dont nous disposons actuellement en matière de santé, et dont on doit se demander si notre pays pourra encore se l'offrir à l'avenir. D'où la volonté manifestée périodiquement par les autorités cantonales et fédérales d'envisager des scénarios dont les maîtres mots vont de «coordination et répartition des compétences» à «deux facultés de médecine sont suffisantes pour la Suisse».

Lausanne-Genève

C'est ainsi que, dans les années 1990, l'idée a été lancée de réunir en une seule structure (le RHUSO) les institutions hospitalo-universitaires de l'Arc lémanique... projet dont la réalisation a finalement été refusée par le peuple genevois en votation. De ces réflexions a néanmoins résulté une dynamique de collaboration qui s'est progressivement concrétisée sous l'égide de l'Association Vaud-Genève. Citons à titre d'exemple la mise en place de centrales d'achat et d'ingénierie biomédicale communes aux deux hôpitaux, la mise sur pied d'un

Centre romand pour grands brûlés à Lausanne (l'équivalent pour la Suisse alémanique se trouve à Zurich), ou encore la répartition de certaines activités entre les deux sites dans les domaines de la neurochirurgie, des implants cochléaires ou de la dermatologie. Au niveau des facultés, une coordination s'est également instaurée entre les deux décanats qui se rencontrent régulièrement pour discuter des orientations à donner aux secteurs dans lesquels des successions sont à prévoir; ainsi, une représentation croisée est systématique au sein des commissions mises en place sur les deux sites. D'autres efforts sont engagés en vue de l'harmonisation des titres universitaires, des lois et des règlements. Enfin, une offre coordonnée de stages est aujourd'hui disponible dans le cadre du cursus de formation des étudiants, et de programmes de formation post-graduée.

Plus récemment, la mise en œuvre du projet triangulaire (UNIL-UNIGE-EPFL) a ranimé la volonté politique d'une coordination renforcée... ce d'autant plus que le transfert de la chimie, de la physique et des mathéma-

tiques de l'UNIL à l'EPFL libère des ressources financières qui rendent des réalisations possibles. La médecine est particulièrement concernée dans ce cadre par des projets concernant la génétique médicale, les neurosciences psychiatriques, l'imagerie et bien sûr la génétique, qu'elle soit médicale, animale ou végétale.

Coordination nationale

A l'échelon suisse, les cinq doyens des facultés de médecine de Suisse se réunissent régulièrement au sein d'un Collège des doyens pour traiter de questions académiques parmi lesquelles la réforme de l'enseignement figure en bonne place (voir l'article du Prof. F.T. Bosman dans le précédent *Courrier du médecin vaudois*). C'est ainsi qu'un catalogue des objectifs d'apprentissages a récemment été adopté pour permettre à l'ensemble des facultés de concevoir leurs nouveaux cursus de façon harmonisée. Ce même Collège des doyens est l'interlocuteur de la Conférence des recteurs des Universités suisses ou d'autres instances fédérales pour y débattre des

Jeudi de la Vaudoise

5 juin 2003

Auditoire César-Roux, CHUV, Lausanne

Raisonnement clinique

Organisateur: Dr Jacques Cornuz

Modérateur: Dr Stanley Hesse

9 h-10 h

Séance plénière:

Perspective historique du raisonnement clinique

Professeur Vincent Barras

A propos de l'approche diagnostique: le retour en force d'un moribond, la clinique

Professeur Alain-François Junod

10 h-10 h 30

Pause

10 h 30-12 h

Séminaires interactifs:

Application du raisonnement clinique dans diverses situations cliniques

Experts:

Professeur A.-F. Junod, Drs B. Burnand, J. Cornuz, B. Favrat, O. Hügli, N. Rodondi, J.-P. Vader et J.-B. Wasserfallen

Modérateurs:

Professeurs A. Pécoud et G. Waeber, Drs J.-P. Bussien, S. David, F. Henry, S. Hesse, M. Potin et A. Schwob

Ce cours est soutenu par la firme MSD.

questions concernant leurs facultés (volonté d'harmonisation européenne des études - processus de Bologne, nombreux clausus, accréditation des facultés de médecine, etc.) ou encore des besoins en matière de recherche clinique et translationnelle.

Pour traiter de questions à caractère fortement hospitalier – comme la pratique de la médecine de pointe et tout particulièrement les transplantations –, les doyens des facultés sont associés aux directeurs généraux et directeurs médicaux des hôpitaux au sein d'un Groupe des 15 où s'élaborent des modèles d'organisation susceptibles de répondre à la fois aux attentes croissantes de la population et à la nécessité d'en maintenir les coûts.

La Faculté de médecine de Lausanne

Dans ce contexte à la fois passionnant et inquiétant – la volonté de ra-

mener à deux ou trois le nombre des facultés de médecine en Suisse d'ici à une dizaine d'années amène chacune d'elles à se demander ce qu'elle va devenir –, la Faculté de médecine de Lausanne est convaincue que son avenir réside dans l'ouverture. En s'engageant dans la création d'une Faculté de biologie et de médecine (voir le précédent *Courrier du médecin vaudois*), elle favorise la réunion au sein de l'UNIL d'un ensemble de compétences à la fois fondamentales et cliniques unique en Suisse. Dans le cadre de la réorganisation en cours des Hospices cantonaux/CHUV, les modalités de collaboration entre cette institution et la nouvelle Faculté sont par ailleurs en cours de redéfinition en vue d'une gouvernance conjointe des activités de formation et de recherche, activités indissociables pour les deux partenaires.

En plus de ces deux axes principaux de renforcement, la nouvelle Faculté de biologie et de médecine de

Lausanne devra poursuivre et développer ses nombreuses collaborations avec l'EPFL pour valoriser au mieux l'ensemble des compétences réunies sur la place lausannoise, dans le domaine des sciences de la vie. Pour ces développements, il faudra impérativement qu'à l'avenir elle devienne l'interlocuteur direct de l'EPFL et bénéficie, pour ce faire, d'une délégation de compétence du rectorat de l'UNIL. De plus, la nouvelle Faculté poursuivra son ouverture aux sciences humaines pour toujours mieux préparer médecins et biologistes de demain à la réalité qui sera la leur. D'où la nécessité et la volonté de maintenir un dialogue permanent avec notamment les différents acteurs du monde de la santé, dont la SVM. Merci donc au *Courrier du médecin vaudois* de nous en donner ici l'occasion.

Michel Pierre Glauser
Doyen de la Faculté de médecine de Lausanne

Lausanne, quelle Faculté de médecine pour demain?

Permettez à un député vétérinaire de s'adresser à ses consœurs et confrères, soignant l'espèce dite «supérieure», de donner son point de vue sur la situation actuelle et les perspectives de la Faculté de médecine vaudoise.

Les problèmes actuels

Bien que notre médecine lausannoise conserve une excellente réputation nationale et internationale, les problèmes s'accumulent progressivement, comme des nuages annonciateurs d'orages sur l'horizon: les ressources cantonales et le taux d'encadrement des étudiants sont en baisse. Tout d'abord, la formation médicale est trop coûteuse en comparaison des autres formations et le deviendra encore davantage avec la formation post-graduée allongée. Ensuite, le mélange de la gestion d'une faculté de médecine et sa logique organisationnelle avec la gestion d'entreprise des Hospices cantonaux est problématique et source de confusions. De plus, l'Hôpital cantonal universitaire est une structure de plus en plus complexe et en concurrence avec les hôpitaux régionaux («cannibalisme»). Enfin, les différentes facultés de médecine en Suisse, au lieu de générer des synergies entre elles, se font une concurrence parfois à la limite du ridicule.

Dans ce contexte, l'avenir de notre faculté de médecine s'avère difficile et le canton de Vaud va devoir faire des choix pour en assurer sa pérennité. Les politiciens doivent oser débattre sur le maintien d'une faculté de médecine universelle à Lausanne et à quel prix. Ils doivent aussi remettre en question leur hôpital universitaire dans le contexte suisse, analyser si restructurations riment avec économies, réexaminer les investissements que l'Etat doit faire pour assurer l'avenir de son université et enfin réfléchir si médecine se conjugue avec cantonal ou fédéral.

Les solutions à court terme

Plusieurs mesures ont déjà été prises telles que la création de la toute nouvelle Faculté de biologie médecine qui va doubler la capacité de recherche. Un projet visant à augmenter et renforcer la gouvernance et le décanat est en fin de gestation. Les rapports CHUV/Faculté de médecine s'intensifient (au contraire de ceux de l'UNIL et de l'EPFL, et c'est dommage; pourtant leur proximité est une chance!). Mais il faut aller plus loin: un rapprochement entre les facultés de médecine de Genève et Lausanne.

Bien que Genève investisse plus que nous pour son hôpital et sa faculté (5% du budget universitaire pour Genève au lieu



de 2,5% pour Lausanne) et tiennent à conserver une université universelle, les Vaudois doivent être des précurseurs et oser faire des choix stratégiques porteurs d'avenir et d'ouverture, comme ils l'ont déjà fait dans le projet triangulaire.

La Faculté romande de médecine (FRM)

Fédéraliser l'enseignement de la médecine en Suisse est probablement un remède pour le long terme. A

moyen terme, la création d'une FRM me paraît être la meilleure solution pour garantir un enseignement de qualité et d'excellence tout en dégageant certaines économies. Il s'agirait de regrouper les facultés romandes de médecine sur une base concordataire avec répartition équitable des disciplines. La concurrence entre elles serait enfin supprimée et leur identité ne serait pas menacée pour autant. Il y aurait toujours un enseignement médical prestigieux à Lausanne et les

Vaudois pourraient continuer à en être fiers. La FRM n'est donc pas une proposition iconoclaste.

Nous vivons une période charnière passionnante et décisive. Les vétérinaires ont compris les enjeux et ont décidé de rapprocher et bientôt fusionner les deux facultés vétérinaires de Suisse à Berne et Zurich (VET-Suisse).

Mesdames et Messieurs les Médecins, à vous de jouer maintenant!

D^r Jean-Marie Surer, député

Pour un débat démocratique au sujet de l'avenir de la Faculté de médecine

Pour les socialistes, l'activité politique, par nature, se charge d'abord de développer des visions au sujet de problématiques générales s'appuyant sur des principes reconnus: solidarité, égalité, justice sociale. Ce n'est que dans un deuxième temps que ces vues sont déclinées en propositions qui s'intègrent dans une réalité objective. C'est pourquoi les socialistes inscrivent l'avenir de la Faculté de médecine en premier lieu dans une double perspective très générale: la politique de formation et la politique de la santé.

Pour reprendre ce schéma, nous considérons que la politique de formation est une tâche fondamentale de l'Etat. Chacune et chacun doit recevoir l'instruction et la formation professionnelle qui lui convient indépendamment de la situation financière de sa famille, de son sexe, de son lieu de vie ou de ses origines. Les économies réalisées dans ce domaine empêchent la réalisation de cet objectif. Aujourd'hui, l'égalité face aux filières de formation n'est toujours pas garantie en Suisse. Pour y tendre, la Confédération doit cesser de reporter des charges sur les cantons, s'impliquer plus dans la coordination des différentes politiques universitaires et, aussi, accroître son appui financier...

La politique de la santé helvétique s'articule autour de standards relativement élevés en comparaison internationale, d'une forte autonomie des cantons et d'un système de financement pour l'assurance de base basé sur des primes par tête et devenu très lourd à payer en particulier pour les familles avec enfants. Que ce soit par l'initiative «La santé à un prix abordable» – soumise au peuple suisse le 18 mai prochain – ou par les révisions législatives en cours au niveau fédéral, des me-

sures devront être prises par nos autorités politiques et les socialistes seront très présents dans ce dossier.

Cela étant posé, j'ai choisi trois domaines de la Faculté de médecine qui méritent plus concrètement une mise en exergue dans un article aussi court: l'évolution de la recherche fondamentale, de la formation médicale et de la place des femmes.

L'indépendance de la recherche fondamentale doit absolument être garantie. Le rapprochement avec la Faculté de biologie et les relations avec l'EPFL risquent de privilégier systématiquement des critères liés à la rentabilité ou aux exigences d'applications concrètes à court terme. Or, la liberté académique doit pouvoir s'affirmer dans des études qui poursuivent des objectifs autres que le profit ou qui visent une production de résultats à plus long terme.

Au sujet de la formation, j'exclus d'emblée les éléments débattus au niveau de l'Université elle-même (organes, renforcement de la démocratie interne, nomination des professeurs, taux d'encadrement, etc.). Concrètement, une série de problèmes touchant à la formation médicale devront trouver à court terme une solution, si possible dans la concertation. En premier lieu, l'instauration de la clause du besoin, les mauvaises conditions de travail et la diminution du prestige de la profession pourraient conduire à moyen terme à une possible pénurie d'étudiants; le cas échéant, il faudra anticiper cette évolution. Ensuite, il s'agira d'offrir un nombre suffisant de places de formation en ambulatoire (suite aux nouvelles exigences pour le FMH de médecine interne). Puis, il sera nécessaire de déterminer l'ampleur de la participation aux activités de for-

mation des futurs médecins hospitaliers, postes dont nous soutenons la création. Enfin, la Faculté devra assurément s'impliquer plus dans la formation continue parce que celle-ci doit être systématisée et renforcée tant en qualité qu'en quantité.

La profession se féminise de plus en plus. Les socialistes veilleront à ce que cette évolution ne conduise ni à des inégalités salariales ni à des «freins à la promotion». La proportion de femmes parmi les médecins cadres et les professeurs de la Faculté doit tendre à l'équité. Cela doit se traduire notamment par une offre renforcée de postes à temps partiel mais aussi par le fait que l'occupation de ces emplois ne doit pas nuire au développement d'une carrière.

Plus globalement, la création d'une Faculté de médecine lémanique ou romande ne doit pas constituer un but. Le choix de l'objectif ne doit donc pas se fixer sur la structure, ni être imposé que par une contrainte financière; il doit s'attacher à la mission qui est imposée à la Faculté. L'évolution générale des soins, des techniques et des possibilités de financement doit amener notre réflexion à se poursuivre à l'échelon supérieur, celui de la Confédération ou celui de la coordination des cantons concernés. L'Université est un service public, le contrôle politique de ses missions, de ses choix stratégiques et des grandes lignes de son fonctionnement reste indispensable. Pour préparer le terrain aux décisions futures, il est attendu des acteurs concernés qu'ils contribuent au débat afin de sélectionner les pistes possibles.

*Fabrice Ghelfi,
économiste, conseiller communal
socialiste, Lausanne*

La Faculté de médecine: un esprit dynamique pour le canton de Vaud

C'est à fleuret moucheté que deux visions futures des universités suisses, et particulièrement de leurs facultés de médecine, s'affrontent aujourd'hui sous les yeux des lecteurs du *CMV*.

D'une part, nous voyons notre Faculté déployer un admirable dynamisme pour s'adapter aux changements de la Société moderne, tout en remplissant sa vocation, plus que centenaire à Lausanne, de former au mieux les médecins qui soulagent les souffrances (cf. le *CMV* de mars 2003).

D'autre part, la technocratie économique nous fait miroiter un avenir globalisé, où voisineront concurrence et coordination, sous les auspices et avec un financement partiel de la Confédération. Cette vision est notamment proposée dans le projet fédéral mis en consultation en 2002 et sera soumise aux Chambres prochainement.

Les deux positions sont actuellement complètement inconciliables. Un gros travail sera donc nécessaire pour atteindre un compromis acceptable. Ce débat sera une bonne chose, car il est souhaitable de remettre en question nos modes de faire et nos institutions sous peine de nous scléroser et de nous faire dépasser.

Avant d'envisager des fusions ou des dissolutions, il faut examiner les aspects positifs et négatifs de ce que nous avons.

La Faculté de médecine de Lausanne forme depuis de très nombreuses années l'essentiel des médecins pratiquant dans notre canton, et (en partage avec Genève) en Suisse romande. Elle a une excellente réputation, et la qualité professionnelle de ceux qui en sortent confirme qu'elle n'est pas surfaite. Ce haut niveau est d'ailleurs également atteint par les autres facultés de Suisse, malgré les restrictions budgétaires de ces dernières années. Ce résultat est obtenu grâce à l'engagement et à la capacité d'anticipation et d'adaptation du corps enseignant. Ainsi, l'enseignement de la médecine à Lausanne a toujours été à la pointe du progrès pédagogique, sans sombrer dans un réformisme excessif. Il est ainsi adapté aux besoins de la science, de la clinique et de l'environnement universitaire international.

Sur le plan financier, il est vrai que les étudiants en médecine coûtent cher. Sachons cependant voir que Vaud est plutôt bien placé en termes de coût par étudiant. Si l'on en croit les statistiques de la Conférence universitaire suisse, seule Bâle est un peu moins chère, mais d'autres facultés suisses dépensent plus, et ce des deux côtés de la Sarine.

Plus important encore, une société comme la nôtre a besoin de faire un important effort au sein de son Université pour former ses jeunes membres. Pour cela il faut savoir leur offrir un continuum de formations adaptées à tous. L'école de base et la formation professionnelle, tout importantes qu'elles soient, ne suffisent pas. A l'image des succès sportifs emblématiques qui évoquent les vocations, il faut aussi leur donner le goût de se dépasser soi-même dans les domaines intellectuels. Les performances de pointe effectuées au sein de l'UNIL, de l'EPFL, de l'ISREC par exemple doivent être soutenues. Si notre canton se contentait d'envoyer former ses médecins chez ses voisins (et d'autres professions suivraient rapidement), c'est l'émulation et la motivation de la jeunesse de ce pays qui en pâtiraient.

Le débat devra donc s'engager plutôt sur la manière de poursuivre la modernisation de nos facultés de médecine suisses, plutôt que de recourir à l'expédient facile des fusions et des restructurations. Les contacts réguliers des recteurs et des doyens de toutes les universités suisses sont garants des progrès de la coordination et des synergies entre elles.

Quel que soit l'avenir exact qui l'attend, souhaitons bon vent à la Faculté de médecine de Lausanne, et assurons-la de notre soutien.

D^r Charles-A. Favrod-Coune

f i d u p e r
Fiduciaire personnalisée s.a.

Grand-Rue 92
1820 Montreux
Téléphone 021 963 07 08
Téléfax 021 963 14 07

Les cabinets médicaux
sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable
et fiscale

Décomptes salaire
du personnel

Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé
Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires

Assemblée générale ordinaire du Groupement des médecins travaillant en cliniques privées (GMCP)

Jeudi 12 juin 2003
Hôtel Royal-Savoy, Lausanne

16 heures Partie statutaire

17 heures Politique économique et sociale:
«Situation actuelle du médecin agréé»
M^{me} Semya Ayoubi, Crédit Suisse

Renseignements: Société vaudoise de médecine, secrétariat général
Tél. 021 651 05 05 - Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch
D^r Bernard Burri, Lausanne, président GMCP
Tél. 021 321 44 34 - Fax 021 311 75 77
bernard.burri@bluwin.ch